COLLOQUE

Politiques d'accueil et mobilité dans les territoires ruraux : l'action publique face aux nouvelles géographies des modes de vie

LYON 8-9 décembre 2011

Appel à communications

L'Ecole normale supérieure de Lyon et le collectif Ville Campagne, association loi 1901 associant des acteurs des politiques d'accueil dans les territoires organisent un colloque de recherche. L'ambition de cette rencontre doit être également l'occasion d'un échange avec les acteurs des politiques d'installation et d'accueil, et veut déboucher sur une structuration des programmes de recherche autour de ces enjeux.

Problématique.

En France, comme dans un certain nombre de pays européens, le phénomène des migrations vers le rural est actif et multiforme. Il résulte d'une combinaison complexe de phénomènes.

Mais ne pourrait-il pas être interprété d'abord comme le signal d'un fonctionnement paradoxal, fait d'un côté d'intégration dans un système globalisé, et, de l'autre, de la recherche simultanée, si ce n'est d'une alternative, du moins d'une altérité manifestée par un comportement spatial.

Explicitons. La géographie économique, fondée sur la « compétitivité par l'intelligence » (pour reprendre l'expression de Christian Saint-Etienne) inscrit son empreinte dans l'espace, à travers la métropolisation. Le monde de la globalisation économique, qui s'est affranchi des distances, n'a pas aboli le territoire. Mais il tend à privilégier certains nœuds. C'est l'idée de « l'économie métropolitaine en réseau » précisée par Pierre Veltz.

Mais parallèlement, à cette logique extrêmement puissante, qui conditionne pour une large part les comportements, les habitants opposent, apposent, superposent des stratégies et des comportements différents. Stratégies résidentielles, sentiments d'appartenance, etc.. Ce que l'on pourrait appeler « géographie des modes de vie ».

L'hypothèse de travail serait dont qu'il y a « frottement » entre cette géographie économique, et la géographie des modes de vie. De ce frottement naissent à la fois des frustrations, des tensions (les différentes formes de « luttes des places », pour reprendre l'expression de Michel Lussault). Mais de cette confrontation naît aussi du « nouveau ».

Ne faut-il pas changer de paradigme pour comprendre ce lien entre mobilité et territoire, pour réfléchir les termes d'établissement humain et de milieu de vie ? Et du même coup, est-ce que cela ne renvoie pas à de nouvelles responsabilités, écologiques, sociales et environnementales dont les politiques publiques doivent se saisir ?

Les thèmes de l'appel à communications

Au-delà de la problématique générale, qui peut susciter – pour alimenter le débat ou pour illustrer le propos – un certain nombre de communications, cet appel à contributions propose six thèmes de travail.

1) Revisiter les connaissances sur les « modes de vie en milieu rural »

« Tout le monde à Chichery, et moi avec, vous dira qu'ici on vit bien, que la vie est tranquille et douce, l'air respirable, mais qu'effectivement on ne se connaît plus comme avant, et qu'on n'y comprend plus grand chose. Trop de nouveaux, trop de partants, de gens qui passent. Tout cela dit sans regret, sans passion, comme si on était entré dans une indifférence générale au monde qui nous entoure » Pascal Dibie (2006) Le village métamorphosé, Plon, Collection « terres humaines »

Cette citation de l'ethnologue Pascal Dibie pose la question du « pourquoi » ? Derrière le «on n'y comprend plus grand chose », il y a la question du « Pourquoi vit-on en milieu rural. Est-ce une affaire d'hédonisme (« la vie est tranquille et douce, l'air respirable… ») ? Est-ce un bon compromis dans une société individualiste et « dans l'indifférence générale au monde » ? Ou à l'inverse, le milieu rural est il un « incubateur » de quelque chose en devenir. Un lieu où, de façon plus ou moins inconscientes, les habitants essayent d'inventer un nouveau type de rapport aux autres, « à bonne distance ».

La citation de Pascal Dibie est également située. Chichery, village de l'Yonne, est sans doute révélateur de nombreux cas similaires en France. Mais il ne les résume pas tous. La deuxième question que nous inspire cette citation, c'est bien sûr « où » ? Où est-ce pareil et où est-ce différent ?

La question du « où ? » et du « pourquoi ? » ne connaît pas aujourd'hui beaucoup de réponses. L'approche économique domine aujourd'hui dans la compréhension des dynamiques rurales. Le vivre au village est tantôt affaire de rente foncière ; tantôt d'attractivité résidentielle liée à des aménités ; tantôt d'attractivité productive liée à la valorisation « d'actifs spécifiques ».

Le colloque doit être l'occasion de présenter des résultats de recherches portant sur les conditions et modalités avec lesquelles cet espace rural est-il habité, vécu, approprié, produit par ceux qui y vivent.

Les contributions sélectionnées pourront chercher à appréhender ce qui structure l'attachement au milieu rural ; à comprendre la manière dont cet attachement se construit ; à saisir la manière dont il structure (et il est structuré) par les rapports sociaux. Y a-t-il en particulier apparition de nouvelles formes de structures d'accompagnement ?

Ils pourront également analyser ce que provoque et apporte le brassage des populations dans les territoires, en termes d'innovations économiques, sociales ; en termes de patrimonialisation de certaines pratiques ou de certaines portion de l'espace ; en termes d'adaptation des mécanismes de gouvernance, de ré-interrogation des processus démocratiques, etc..

Ils pourront examiner en quoi les mobilités influencent les pratiques territoriales ; comment elles influencent les temporalités ; comment s'associent mobilité et temporalité dans les pratiques territoriales.

Les travaux présentés pourront également s'attacher à analyser les parcours de vie dans des territoires marqués par l'arrivée de nouvelles populations.

2) Approfondir le débat « Territorialité et inter-territorialité ».

« La société française ne vit plus dans les territoires qu'elle vient de reconnaître, d'adopter ou de promouvoir. Mais entre eux, à travers eux » [..] « Tout système juridique, politique et institutionnel est en retard sur la société qui le génère » ! Martin Vannier **in** *Le Pouvoir des territoires* – Editions Anthropos 2008.

La thèse de Martin Vanier est stimulante et provocante. Pour lui, la fabrique institutionnelle du territoire, qui a connu une véritable « explosion » dans les dernières décennies, est dépassée, transgressée par nos habitudes. Si l'on voulait forcer le trait, on dirait même que notre temps poursuit la chimère de « fabriquer du territoire » pour des individus qui ont définitivement opté pour le nomadisme, l'émiettement des territorialités, la multiplicité et la volatilité des appartenances. « La part croissante du provisoire, de l'éphémère déterminent une relation à l'espace plus légère et inscrit davantage de labilité dans la construction des entités spatiales, au détriment des formes territoriales qui supposent des sédimentations longues » précise Laurent Cailly **in** *Des territorialités aux spatialités : pourquoi changer de concept ?*

Ce deuxième thème de l'appel à communications vise à recueillir des contributions qui explorent la relation entre « territorialité-interterritorialité et accueil », de manière « dialogique » :

1) Est-ce que les migrations en milieu rural et est-ce que les politique d'accueil en milieu rural ne viennent pas réfuter partiellement la thèse de « l'inter-territorialité».

   Ne doit-on pas voir dans une partie du mouvement de « retour » à la campagne, l'affirmation d'un ancrage, la recherche de proximité géographique, la volonté citoyenne de faire société ? Et ne doit-on pas constater que les politiques d'accueil sont des politiques d'affirmation forte de territoires institués (les régions, les pays, les intercommunalités) : voir à ce sujet les expériences de la Foire à l'installation en milieu rural à Limoges, les universités d'été de Clermont-Ferrand,…

2) Ou à l'inverse, n'y a-t-il pas co-existence, cohabitation, voire enrichissement d'une territorialité ancrée et d'une territorialité mobile chez les nouveaux arrivants en milieu rural ?

   Comment les nouveaux arrivants vivent-ils leur inter-territorialité ? Comment voient-ils leurs « racines urbaines » ? Comment voient-ils leur inscription dans les territoires d'accueil ? L'installation à la campagne est-elle considérée comme une étape dans un parcours de vie, ou comme un choix que seul les imprévus peuvent remettre en cause ? Doit-on distinguer des parcours d'installation différents, entre ceux qui vivent à la campagne mais travaillent à la ville, et ceux qui aspirent à vivre et travailler à la campagne ?

3) L'accueil en milieu rural : est-ce la « lutte des places » ou la reconstruction des places.

Pour Michel Lussault, la « lutte des places » a remplacé la « lutte des classes ». « La réalisation des trajectoires personnelles devient un objectif prégnant pour chacun.

Cette réalisation se conduit, s'exprime et se manifeste dans la recherche par l'individu de ce qu'il estime être les meilleures places auxquelles il peut prétendre » M. Lussault, **in** De la Lutte des classes à la lutte des Places. Grasset 2009.

L'arrivée de nouvelles populations en milieu rural est de facto souvent décryptée à l'aune de cette problématique des « places » :

- Pour certains, le regain de population en milieu rural est l'expression d'une relégation urbaine. Les vaincus de la « lutte des places » viennent s'installer à la campagne : c'est le seul espace accessible à leur revenu. Et c'est, bien évidemment, un espace déshérité en matière de services, et d'aménités urbaines : pas de transport collectif, peu de services à la population, etc..(Voir les analyses de Donzelot, de Ascher…)

- Pour d'autres (qui peuvent être les mêmes du reste), le regain de population en milieu rural est lié à une appropriation des aménités environnementales, paysagères de ces territoires, par une classe aisée. Le territoire rural abrite les gated communities d'urbains « connectés », qui trouvent dans cet espace le meilleur cadre à l'annexion exclusive (voir les analyses sur le phénomène NIMBY et BANANA)

- Mais ce concept de « lutte des places » connaît également une autre modalité. C'est celle qui consiste à évoquer les phénomènes « d'exclusion » des « natifs » face à « l'intrusion » des nouveaux arrivants. Voir à ce sujet autant les inquiétudes (fantasmées ou réelles) sur la « tension » qui apparaît sur le marché foncier et immobilier (« nos jeunes n'arrivent plus à se loger !») ; que l'inquiétude face au développement d'une économie hors sol (les « hollandais achètent tout en Hollande et court-circuitent l'économie locale !»)

Face à ces postures assez bien connues, ce troisième thème appelle à des contributions autour de plusieurs questions :

- Comment les politiques en faveur de l'accueil contribuent-elles à réguler ces « conflits de places » ? En quoi sont-elles porteuses de nouvelles normes ?

- Est-ce qu'il ne faut pas voir dans les politiques d'accueil un moyen, non seulement de « faire de la place » mais aussi de « faire des places ». Autrement dit de restructurer, de redynamiser un système local d'acteurs ?

Des travaux sur l'évaluation des politiques d'accueil pourront être présentés.

4) Le périurbain : paradoxe ou synthèse ?

La périurbanisation ne devient-elle pas de plus en plus dans le discours ambiant des élus locaux, le mal absolu qu'il faudrait combattre : ce serait une « incontinence urbaine ».

Elle serait responsable du grignotage des terres agricoles, de la hausse des prix du foncier. Des lotissements sans âme seraient les foyers d'une démobilisation sociale d'un anéantissement des solidarités de proximité, d'un refus de la mixité sociale. En même temps la périurbanisation appellerait une demande inflationniste de services urbains coûteux en milieu peu dense. La périurbanisation provoquerait le surendettement des ménages populaires bernés par l'alliance des promoteurs et financiers, serait non-durable car reposant sur l'usage d'automobiles. La litanie des critiques est connue. Mais il ne faut pas se tromper sur son statut. Cela reste un discours normatif, que contredisent aussi certains faits de manière obstinée (à commencer par l'attractivité non démentie de ces espaces).

Car le périurbain, étant à la fois à proximité d'un territoire urbain et d'un territoire rural, est l'espace le plus attractif et le plus dynamique du territoire, celui que les jeunes ménages et les classes populaires élisent pour établir leur résidence aussitôt qu'ils en ont les moyens, et même parfois un peu avant, au prix d'un pari risqué sur l'avenir. C'est dire si cet espace peut être désiré par ceux qui l'investissent ! Regarder (sans pour autant s'en faire le zélateur) le périurbain comme un espace « élu avec les pieds », souhaité, attractif, porteur de dynamiques, en développement, amène à poser de nouvelles questions et de nouvelles investigations.

Les communications retenues pour ce quatrième thème pourront envisager notamment les angles d'attaque suivants :

- Comment d'abord se construit la représentation de l'espace périurbain. Qu'est-ce qui explique le clivage entre un discours politique négatif, et une réalité pratiquée inflationniste. Faut-il donner du crédit à des interprétations du type : Une rupture entre le souhait des élites (urbaines et rurales) pour une ville compacte et une campagne préservée, et le mode de vie souhaité par les classes moyennes et populaires (jeunes et jeunes ménages en majorité).

- Comment fonctionne l'espace périurbain. Le périurbain ne peut-il pas être considéré soit comme un **écotone**, soit comme une nouvelle forme de **centralité** ? Une centralité qui ne repose pas sur la proximité mais sur l'accessibilité ? Une centralité qui ne repose pas sur l'agglomération mais sur la « mise à distance », et même « à bonne distance ». Le succès du périurbain ne tiendrait-il pas au fait que c'est un lieu d'équilibre ? Une réponse spatiale à l'aspiration contradictoire de chacun à la liberté – dont le prix est la solitude – et à la sociabilité – dont le prix est la soumission à la norme collective - ? Le périurbain serait alors au barycentre de nos contradictions ; une « centralité pondérée », le lieu du moindre coût solitude-soumission ou du meilleur gain liberté-sociabilité. Peut-on dépasser la critique « courante » de la maison individuelle, vue comme une désertion du monde social et civique ?

- En termes de fonctionnement et de représentation, les espaces périurbains sont très hétérogènes, notamment au regard de cette dynamique d'accueil. Peut-on

dresser à cet égard des typologies qui décryptent les différenciations sociales et spatiales de ces territoires ?

5) Observer les innovations pour la prospective.

L'accueil de nouvelles populations est à la fois signe et source d'innovations en milieu rural. Dans le domaine culturel, dans le domaine social, dans le domaine des services, dans le domaine économique, dans le rapport à l'espace, dans la qualification du développement durable, les nouveaux arrivants, qu'ils soient « actifs » ou non, peuvent déplacer les lignes, ou amener les acteurs déjà présents à évoluer, à innover.

La société de demain s'invente dans ces territoires qui sont « activés » par des rencontres entre des acteurs installés et de nouveaux arrivants.

Analyser ces innovations, c'est ouvrir la voie à une prospective dite du « présent » . A la suite d'E Heurgon on désigne ainsi une prospective d'abord centrée sur les « faits émergents », sur les « signaux faibles », voire sur la production d'idées originales et imprévues (La serendipité, ou l'art de trouver ce que l'on ne cherchait pas). La prospective du Présent cherche donc moins à bâtir des scénarios plausibles pour l'avenir qu'à exploiter « en situation » la richesse d'idées originales, porteuses d'avenir. C'est une prospective (..) « qui se veut continue et interactive, stimulant à travers le débat public un processus d'intelligence collective, capable d'expérimenter de nouvelles configurations et de proposer des principes utiles à l'action » Heurgon, E ; Landrieu, J (2003) **in** *Des « nous » et des « je » qui inventent la cité* Editions de l'aube

A travers ce cinquième thème de recherche sont appelées des contributions qui concourent à répondre aux questions suivantes :

- Peut-on imaginer disposer à travers une plate-forme d'échange des éléments factuels sur ces faits innovants. En quoi consistent ces « petits changements ». Peut-on avoir une connaissance « plus large » de ces innovations, aux fins notamment de diffusion ? Qu'y a-t-il à retenir dans les domaines culturels, dans le domaine du développement durable ?

- Quels sont les déterminismes de ces innovations ? Les territoires d'accueil sont-ils, et à quelle condition, des « milieux innovateurs » ?

- Les territoires d'accueil voient des populations aux représentations culturelles différentes se confronter. Comment s'effectuent les rencontres ? Assiste-t-on à de nouveaux « cloisonnements culturels » ou au contraire à la constitution de quelque chose de tout à fait neuf ?

- Mais les territoires ruraux sont aussi les objets et lieux de réflexions prospectives, souvent actives, mais peu connues. Comment la question de l'accueil

est-elle traitée dans ce cadre ? Quelles préconisations et quelles actions ce type de démarche induit-il ?

6) Ingénierie territoriale et politiques d'accueil

En partant de la réflexion de Lascoumes et Le Galès (**in** l'action publique saisie par les instruments, Presse de Science-Po 2004) sur les instruments de l'action publique, on peut considérer « l'ingénierie territoriale » comme une institution. L'Ingénierie territoriale, ce n'est pas seulement un outil technique pour mettre en œuvre une politique ; mais c'est une organisation chargée de faciliter les coordinations, et surtout c'est un « système de normes » qui produit un ordre, qui structure, organise, produit l'action publique.

A travers ce dernier thème, il s'agit de rassembler des travaux qui examinent en quoi la question de l'accueil des nouvelles populations « bouleverse » (ou non) l'institution « ingénierie territoriale » :

- sur son organisation, les logiques d'acteurs qui interviennent en la matière
- sur la nature des interventions, les méthodes de travail, les dispositifs
- sur la culture du projet territorial.
- Sur l'organisation géographique de cette ingénierie, en référence aux trois modèles que sont « la géographie égalitaire, la géographie prioritaire et la géographie volontaire » (cf. Piveteau « ingénierie territoriale, pour un parti pris géographique, 2010)
- Sur le contenu des interventions. On peut reprendre l'interpellation d'André Micoud. Il faudrait que « spécialistes des espaces habités que sont les architectes, urbanistes et paysagistes s'interrogent sur ce que pourraient être les formes et les statuts des « espaces publics » à imaginer dans ces nouvelles campagnes » (Micoud « pourquoi les architectes dans les campagnes » 2010)

Calendrier.

Envoi des propositions (résumé 1 page) : 31 juillet

Acceptation des communications : 15 septembre

Envoi des textes définitifs : 15 novembre

Adresse d'envoi des communications :

- Par mél (sous format .pdf) : accueil-mobilités@ens-lyon.fr

- Par voie postale :

  Colloque politiques d'accueil.
  CVC - 15 rue du général Catroux
  87000 LIMOGES

Contact : accueil-mobilités@ens-lyon.fr ou Collectif Ville Campagne 05 55 70 47 00

Comité scientifique

Paul Arnould (ENS-Lyon), Laurence Barthe (Université Toulouse Le Mirail) Emmanuelle Bonerandi † (ENS Lyon), Françoise Cognard (Université de Clermont-Ferrand), Claire Delfosse (Université Lyon II), Samuel Depraz (Université Lyon III), Bertrand Hervieu (Ministère de l'agriculture), Valérie Jousseaume (Université de Nantes), Sylvie Lardon (INRA & Agroparistech), André Micoud (Collectif ville-campagne), Olivier Mora (INRA), Bernard Pecqueur (Université Joseph Fourier, Grenoble), Christian Pihet (Université d'Angers), Vincent Piveteau (Collectif ville-campagne), Frédéric Richard (Université de Limoges), André Torre (INRA),

Comité d'organisation

Camille Hochedez (ENS Lyon), Myriam Houssay-Holzschuch (ENS Lyon), Cécile Bonnefoy (Collectif ville-campagne), Jean-Yves Pineau (Collectif ville-campagne)